



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 43210

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'égalité des territoires et du logement, chargé de la ville, sur la participation des habitants dans la politique de la ville. Depuis les origines de la politique de la ville, la nécessité de la participation des habitants est reconnue par tous. Bien que les dispositifs participatifs se soient développés et diversifiés, ceux-ci relèvent plus souvent de l'information et de la consultation que d'une véritable possibilité de se faire entendre et d'intervenir dans l'action publique. De nombreux conseils considèrent aujourd'hui qu'il faudrait améliorer la qualité du débat public et associer davantage les citoyens aux décisions (Conseil d'État, Conseil national des villes ou Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale). Le Centre d'analyse stratégique propose dans le cadre d'une mise en place de "budgets participatifs de quartiers" en plaçant les habitants en situation de codécision dans la politique de la ville, « d'explicitier le lien avec la décision en précisant les orientations stratégiques, les différentes étapes, leurs échéances, et le budget consacré ». Aussi, souhaite-t-elle connaître quelles sont les intentions du Gouvernement suite à cette proposition.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43210

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 novembre 2013](#), page 12312

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)